

Je crois qu'on peut appeler cela: «A trial by newspapers».

C'est alors qu'on a pu lire dans ce quotidien montréalais, le plus grand quotidien français d'Amérique, de grosses manchettes libellées comme suit:

Deslauriers a admis qu'il a remis les \$10,000 au ministre Yvon Dupuis.

Personne ne pleurait hier à Québec.

Est-ce Lesage qui a réclamé la tête d'Yvon Dupuis?

Kierans avait envoyé le dossier Dupuis à Favreau.

Deslauriers dévoilerait le pot aux roses.

La Gendarmerie a devancé Yvon Dupuis.

Et ainsi de suite. Il était évident, monsieur l'Orateur, pour tout observateur indépendant, qu'une campagne de presse bien dirigée avait été orchestrée contre moi à l'aide de ces deux quotidiens français de la métropole et de quelques autres journaux. Il était également évident, à la lecture de ces articles, que quelqu'un avait intérêt, quelque part, à raconter rapidement aux journalistes sa petite histoire à lui, ou peut-être leur petite histoire à eux, afin de dresser d'avance l'opinion publique contre moi.

Je dois dire ici, monsieur l'Orateur, que la plupart des journaux à travers le pays ont usé d'une grande prudence et de modération au sujet de ma démission et des raisons qui l'avaient entraînée. Ils se sont contentés, pour la plupart, de poser des questions en admettant honnêtement ne pouvoir y répondre. Je suis certain que quand j'aurai terminé mes remarques, les éditeurs de ces journaux se féliciteront de s'être conduits prudemment et objectivement jusqu'à ce jour. Quant à ceux-là qui ont tout fait pour tenter de salir ma réputation, j'espère qu'ils auront l'honnêteté et la décence élémentaires de corriger leur erreur. Une chose est certaine: ils ne pourront jamais réparer tout le mal qu'ils m'ont fait, toute l'injustice qu'ils ont commise à l'endroit de ma famille et de mes concitoyens du comté de Saint-Jean-Iberville-Napierville que je représente avec fierté à la Chambre des communes.

Depuis ma démission, deux principales questions sont restées sans réponse. C'est aujourd'hui, au cours de mes brèves remarques, que je répondrai à ces questions. J'espère que mes collègues comprendront qu'il m'est impossible de résumer, en quelques phrases seulement, tout ce qu'il me faudra dire pour les mettre au courant des raisons qui m'ont amené à remettre ma démission au très honorable premier ministre (M. Pearson), le 22 janvier dernier. Je vous demande, monsieur l'Orateur, d'être indulgent si je dois être un peu plus volubile que je le voudrais.

A cause de ces potins et rumeurs qui ont circulé depuis ma démission, je sais que les deux principales questions que l'on se pose ici et là sont les suivantes:

Yvon Dupuis a-t-il exercé une influence indue dans une affaire de piste de courses à Saint-Luc, comté de Saint-Jean?

Yvon Dupuis a-t-il reçu un cadeau de \$10,000 des mains du D^r Deslauriers, promoteur de cette piste de courses?

Je vais donc répondre à ces deux questions.

Je dois dire, d'abord, qu'il est vrai qu'entre le mois d'avril 1961 et le mois de février 1962, j'ai apporté mon concours à un projet pour l'exploitation d'une piste de courses à paris mutuels qui devait être construite à Saint-Luc, comté de Saint-Jean.

Je l'ai fait à la demande des promoteurs, MM. Roch Deslauriers, Albert Ariss et Yves Papineau, trois citoyens de Saint-Jean. J'y ai participé dans l'intérêt de ma région, tout comme mes collègues de l'Assemblée législative, les députés Hamel, d'Iberville, et Bailargeon, de Napierville. Je me suis occupé de cet important projet après que mon collègue et ami, le député de Saint-Jean à l'Assemblée législative, M. Philodor Ouimet, m'eut convaincu que je devrais l'aider dans ses démarches. Il est important de dire qu'à l'époque, j'ai consulté le premier ministre, Jean Lesage, qui m'a fortement encouragé à «supporter» ce projet et à y collaborer avec mon ancien collègue de l'Assemblée législative, l'honorable Paul Earl, alors ministre provincial du Revenu.

Une voix: Fédéralisme coopératif! (Rires)

L'hon. M. Dupuis: Je croyais, en 1961, et je le crois encore, qu'il serait excellent de doter la rive sud de Montréal d'un hippodrome. J'étais heureux de penser qu'un tel projet pourrait se réaliser dans mon comté. Je voyais là une nouvelle industrie qui pourrait aider à réduire le nombre considérable de chômeurs que nous avons à l'époque dans Saint-Jean, Iberville, Saint-Luc et les environs. D'ailleurs, et contrairement à ce qu'ont prétendu certaines personnes, ce projet ne revêtait aucun caractère secret. Tout le monde en parlait avec grand intérêt, de même que les journaux, et la population était très sympathique à l'idée.

Si vous consultez le dossier que j'ai en main, vous constaterez que des personnages très importants et très représentatifs se sont ouvertement prononcés, comme moi, en faveur de cet hippodrome.

Parmi ceux-là, plusieurs ont écrit au premier ministre Lesage en 1961 pour lui faire savoir qu'ils «supportaient» ce projet sans réserve. J'ai en main des copies de lettres qui ont été écrites par le maire de Saint-Jean, M^e Jean Desmarais; par le conseil de ville de la paroisse de Saint-Luc; par le curé de la paroisse de Saint-Luc, l'abbé Donatien